



# MERVILLE

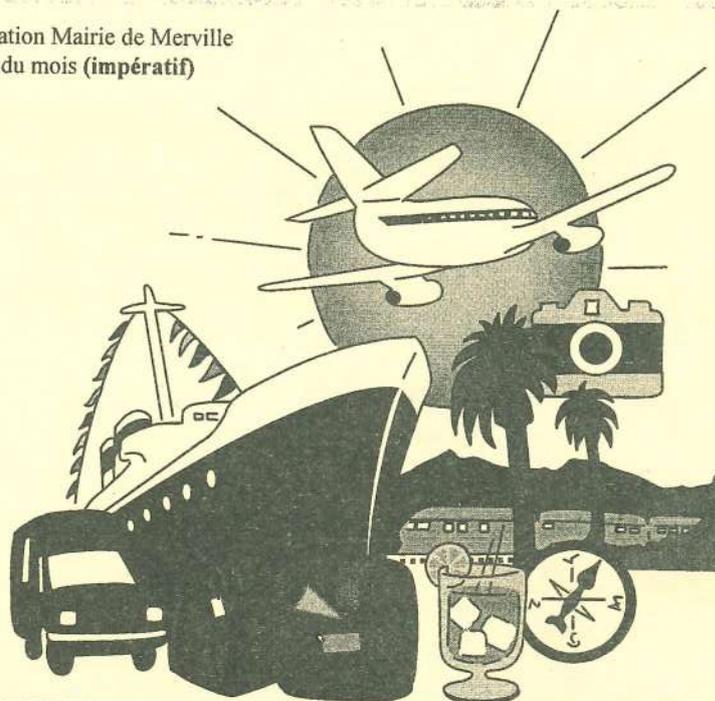
## ACTUALITÉS

N° 34 JUILLET 98

**Comité de rédaction** : Commission Information Mairie de Merville  
**Dépôt des articles** : Mairie avant le 15 du mois (impératif)

AGENDA  
DU MOIS

13 JUILLET  
21H30  
CELEBRATION  
DE LA FETE  
NATIONALE



### LA TREVE D'ETE

Cette année scolaire qui se termine , a montré encore une fois la grande vitalité de la vie associative Mervilloise et la capacité de tous les bénévoles à s'impliquer dans l'animation de notre village . Ces derniers mois ont été particulièrement riches , et les Mervillois n'ont eu que l'embaras du choix avec le bouquet qui leur a été proposé :

Fête des associations , carnaval des enfants , vide-grenier , soirées théâtre , tournois de basket , de football , de tennis , de pétanque , cyclo folies , feu de la Saint Jean , gala de l'école de musique , gala de danse , Chanterelle , Vivre en livres , fête des écoles .....et la participation constante des majorettes et du réveil Mervillois aux différentes manifestations , en particulier aux manifestations officielles qui rythment notre vie communale .

Chacun aspire maintenant à souffler un peu , avant le 14 Juillet et les concours de pétanque en attendant de préparer la fête du village .

Ces mois d'été vont être mis à profit par le personnel municipal , pour effectuer le grand nettoyage et réaliser les travaux d'entretien indispensables au maintient de nos équipements publics en bon état de propreté et de fonctionnement .

Au nom du Conseil Municipal , je félicite tous les acteurs de la vie associative et remercie l'ensemble du personnel municipal pour le dévouement quotidien qu'ils apportent au service de tous , pour que Merville soit la commune où il fait bon vivre et se distraire .  
Bonnes vacances à tous

Le Maire , Fernand Bentanax



## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 25 JUIN 1998

### 1. Compte administratif de la Commune

- Adopté à l'unanimité moins une abstention

### 2. Compte administratif assainissement

- Adopté à l'unanimité moins une abstention

### 3. Choix du Bureau d'Etudes pour le schéma directeur urbain

Sur 5 Bureaux d'Etudes consultés 3 ont été retenus pour une analyse plus approfondie qui aura lieu fin juillet .

### 4. Assainissement de la ZAC et tranche en cours de programmation

Cet assainissement sera réalisé progressivement par lot .

### 5. Analyse de la concertation du public dans le cadre du POS

Pour les secteurs Frayssinet , Murlanes , Lafage , la concertation est en cours : une seule remarque est faite à ce jour .

L'enquête publique est prévue jusqu'au 7 août .

### 6. Statuts du syndicat du Centre Social ( SIVU :Larra /Merville/Montaigut )

Ce syndicat est dénommé RIVAGE , il aura pour objet de mettre en place des actions de prévention notamment en matière de :

- Surendettement des ménages
- Délinquance chez les jeunes
- Isolement des personnes
- Etc.....

Adopté à l'unanimité

### 7. Fixation du prix du repas de la cantine

**Ecole primaire : 16,45 francs**

**Ecole maternelle : 11,85 francs**

L'augmentation par rapport à l'année précédente est de 2% environ.

- Adopté à l'unanimité

### 8. Baptême d'une place « 11 novembre 1918 »

Il est proposé de donner ce nom à la Place de la Mairie

- Adopté à l'unanimité

L'inauguration aura lieu le 11 novembre 1998

### 9. Création d'une classe supplémentaire à l'école primaire

En raison d'une augmentation importante des effectifs il est demandé à l'Inspection d'Académie de créer un poste d'enseignement pour la prochaine rentrée .

### 10. Questions diverses

## ARRETE PREFECTORAL LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

### ARTICLE 5°

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (...) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

### ARTICLE 6°

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

## OPERATION MERVILLE PROPRE

**P**our la troisième année consécutive, les jeunes de notre commune, âgées de 12 à 18 ans pourront participer à cette opération. Le but est de permettre aux jeunes de trouver une activité de groupe consistant à effectuer des petits travaux pour rendre plus agréable la vie dans notre village. Cette année des tees shirts seront fournis aux participants.

L'organisation tournera autour de deux équipes (10h00-12h00) et la seconde équipe de 15h00 à 17h00.

Les inscriptions se feront soit au foyer des jeunes soit à la mairie.

Pascale RAMPAZZO sera le maître d'œuvre.

## RECENSEMENT

LES JEUNES GENS NÉS EN AVRIL , MAI , JUIN  
1981 /1982  
DOIVENT SE PRESENTER A LA MAIRIE  
PENDANT LE MOIS DE JUILLET

## TRAVAUX A VENIR

**Extension de la salle polyvalente** .La consultation des entreprises est lancée .Tous les artisans qui souhaiteraient répondre sont priés de venir retirer un dossier à la mairie . Les travaux devront être terminés pour fin Octobre

**Ecole de musique.** L'avis d'information pour l'appel d'offre ouvert à paru dans les annonces légales .Les entreprises intéressées peuvent prendre le dossier chez le tireur de plan.

## AVIS :

**Le Maire de MERVILLE informe que dans le cadre de la procédure de modification du plan d'occupation des sols, l'ouverture de l'enquête publique aura lieu du 29 juin 1998 au 7 août 1998. Un dossier concernant cette modification, ainsi qu'un registre d'observations seront mis à la disposition du public à la Mairie de MERVILLE.**

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

Robin PASCUAL le 16 / 06 / 98

### MARIAGES

Michel BARON , Mireille GARCIA le 27 / 06 / 98

### DECES

Ramon SIERRA-AUTO le 21 / 6 / 98 90 ans

Martine ICHE épouse MUNOZ le 27.06.98 44ans

## A MEDITER

La SPA vient de confier à Axel la garde d'un berger allemand, cette adoption intervient environ quatre mois après la dramatique disparition de Jester abattu par une balle.

A la suite des divers articles publiés sur cette affaire, la SPA a reçu de nombreux appels de personnes indignées qu'un tel acte se soit produit dans l'enceinte de la ferme à proximité d'autres animaux. Le projectile, tiré à faible distance avec une extrême précision laisse penser que l'auteur de ce geste a agi délibérément et qu'il est rompu au maniement des armes.

La quiétude d'un village ne doit pas être troublée par de tels faits qui conduiraient à créer un climat d'insécurité pour les personnes et les animaux. La SPA met en garde l'auteur de cet acte de cruauté et le prie de ne pas renouveler son geste.

Cette situation n'avait encore jamais été vécue dans ce paisible village aussi, la SPA sollicite la vigilance de Monsieur le Maire et des élus afin que pareil cas ne se reproduise pas dans la commune, et sensibilise l'ensemble de la population à faire preuve de bon sens.

La SPA remercie, pour leurs témoignages et leur soutien, toutes les personnes qui se sont diversement manifestées et exprimées lors de ce tragique incident, mais regrette cependant que l'auteur d'un tel acte ne soit pas encore identifié à ce jour.

SPA : 05 61 47 60 00

## HISTOIRE DE POUX

POU - S S E T T E

P A P O U



Le Petit Journaliste

A suivre

## REGLEMENTATION /URBANISME

Les 10 règles à prendre en compte quand on demande un permis de construire.

Avant de répondre favorablement ou pas à la demande d'un permis de construire (ou certificat d'urbanisme, en vue de savoir si le terrain est constructible), l'administration doit faire le point sur toutes les servitudes et règles qui grèvent le terrain.

Il faut donc examiner toutes les règles applicables au jour de la délivrance du permis et celles qui vont être appliquées éventuellement par anticipation.

Malgré les différentes lois portant réforme de l'urbanisme, force est de constater que l'articulation des règles d'occuper ou d'utiliser le sol et en particulier par rapport au permis de construire, ne s'est guère améliorée et voire même a empiré.

Actuellement, l'articulation est complexe entre le plan d'occupation des sols et le permis de construire, il faut donc prendre en compte les règles en vigueur au jour de la demande de permis.

- 1) le permis de construire doit impérativement respecter les dispositions du plan d'occupation des sols.
- 2) Compatibilité entre le POS et les lois d'aménagement et d'urbanisme.
- 3) Respect des servitudes d'utilité publique qui doivent être aussi annexées au POS pour pouvoir être opposables à une demande de PC
- 4) Une autre règle se superpose au POS, c'est les règles générales d'urbanisme (salubrité, sécurité, publique, sites, paysages...)
- 5) Le permis de construire doit aussi respecter les dispositions d'urbanisme des lotissements.
- 6) Le certificat d'urbanisme est valable un an et peut en outre

être prorogé pour une durée de un an.

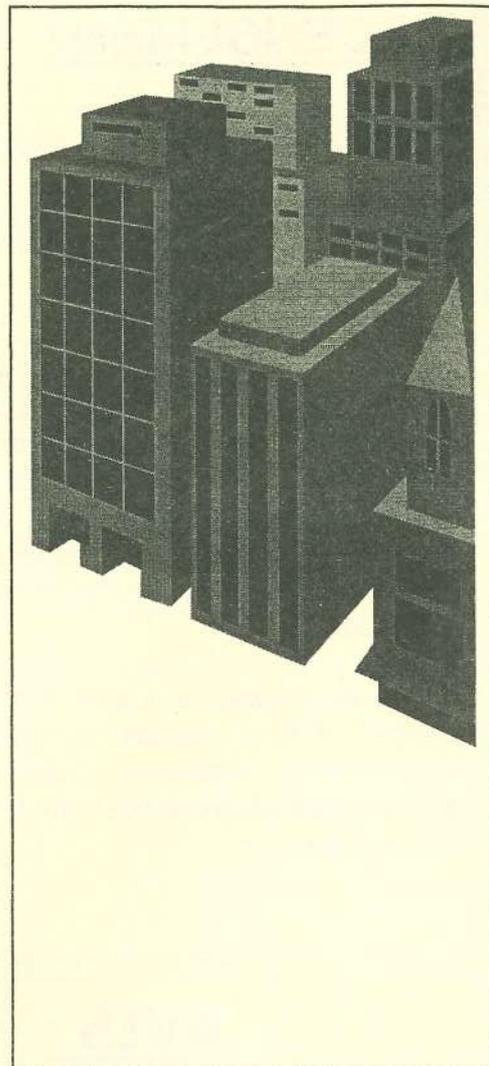
- 7) Le certificat d'achèvement des travaux .
- 8) Mesure de sauvegarde comme le sursis à statuer qui est une faculté pour l'autorité chargée de prendre la décision.
- 9) Application anticipée : cette disposition concerne les POS en cours de révision et elle est valable six mois et éventuellement renouvelable
- 10) A ces neuf réponses possibles énumérées succinctement ci-dessus, il ne faut pas exclure une dixième qui concerne les hypothèses d'annulation ou d'illégalité du POS.

En conclusion, cet examen qui a pris en compte dix éléments, il faut noter trois catégories bien distinctes

- les règles applicables sur tout ou partie du territoire de la commune, au jour de la délivrance du permis de construire (T.O.)
- les règles d'urbanisme qui ont été applicables sur tout ou partie du territoire et bien qu'ayant été modifiées, révisées ou supprimées demeurent en vigueur du fait de leur cristallisation par certains certificats (T- N)
- les règles d'urbanisme non encore applicables susceptibles d'être concernées par un projet de construction ou, bien que non encore approuvées, appliquées par anticipation (T+N).

Nota : Ce résumé des 10 règles à prendre lors de la délivrance d'un PC est extrait d'un document établi par le conseiller technique chargé des affaires juridiques auprès du Directeur de l'Aménagement Foncier et de l'urbanisme.

Maurice LLORCA  
Adjoint chargé de l'Urbanisme et de l'Aménagement.



## BRAVO A LA 3<sup>ème</sup>FETE DES ASSOCIATIONS

La 3<sup>ème</sup>Fête des Associations Mervilloises a eu lieu le samedi 6 juin 1998 dans une ambiance bon enfant. Placée sous l'égide des Commissions culturelles et sportives dirigées par Monsieur André SIMON, cette fête fût une journée de détente et d'animations pour les petits comme pour les grands. Le but de cette manifestation est de permettre à tous les mervillois de mieux connaître et d'apprécier les activités des quelques vingt trois associations du village.

A partir de 15 heures, les associations mervilloises exposèrent sur le parvis des écoles publiques et animèrent leurs stands. La pêche eut un franc succès avec ses 200 truites pêchées, le mur d'escalade attira de nombreux enfants, les belles démonstrations au judo, karaté, football, basket furent appréciées. L'école de musique nous gratifia d'une animation musicale et artistique de premier choix, sans oublier le foyer rural, le concours de tir aux boules, etc...

Dans le cadre de cette fête, l'Amicale Automobile du Languedoc dernière née des associations mervilloises (1997) dont les locaux se situent place du Château (ex garage Citroën) et ayant pour objectif de restaurer des voitures anciennes, présenta au public une dizaine de véhicules anciens. Un grand concours d'élégance fût organisé. Le jury composé de 10 membres parmi les présidents d'associations a décerné le premier prix, doté de 1.000 francs à la Citroën DS Cabriolet conduite par une ravissante jeune femme, en tenue d'époque, ainsi qu'une coupe offerte par le Conseil Municipal et remise par Monsieur Fernand BENTANAX Maire de Merville.

En outre, chaque propriétaire de voitures présentées reçut une médaille souvenir.

Après l'apéritif offert par la municipalité, la journée se termina par une paella géante de plus de 300 convives qui dansèrent ensuite tard dans la nuit

Gageons que cette fête des associations, à laquelle participèrent bien sûr les majorettes mervilloises ainsi que le Réveil Mervillois, aura assuré sa pérennité grâce à l'aide du Conseil Municipal et de tous les bénévoles travaillant d'arrache pied toute l'année pour faire fonctionner ces associations.

Vive l'année prochaine et merci à tous  
L'animateur

## PETANQUE MERVILLOISE

### LES TROIS JOURS DE MERVILLE

La pétanque mervilloise organise pour la dixième année, les trois jours de Merville aux dates suivantes :

**24, 25 et 26 juillet 1998.**

Cette manifestation est patronnée par les commerçants et artisans de Merville.

Voici donc le programme détaillé :

#### **VENDREDI 24 JUILLET :**

Semi nocturne à partir de 18h30 – Deux hommes + une femme ou un cadet ou un minime

#### **SAMEDI 25 JUILLET**

Triplette homme – jet du but 14h30

Doublette féminine « « 14h25

#### **DIMANCHE 26 JUILLET :**

Tête à tête homme jet du but 9h00

Doublette homme « « 14h30

Tête-à-tête féminin « « 14h25

En espérant que la qualité et la quantité, associées au soleil soient au rendez-vous, la pétanque Mervilloise vous accueillera comme chaque année en vous offrant le meilleur accueil. Vous trouverez sur place de quoi vous restaurer.

#### QUELQUES RESULTATS DE JEUNES

La triplette cadet, **LEBE Cindy, Abadia Lionel** et **Jérémy** ont brillamment représenté la société dans différents concours :

**1°) Au critérium des jeunes à MURET**

Ils finissent dans le carré magique

**2°) A CARCASSONNE**

Ils perdent en sortie de poule

**3°) A MONTAUBAN**

Ils perdent en finale

Bravo à cette jeune équipe pour leur début de saison mais bravo aussi à leurs pères **JEAN PIERRE ET CHRISTIAN** qui les encadrent admirablement bien.

#### *LES BROCHETTES ARRIVENT*

Après les trois jours, les traditionnelles brochettes de la pétanque se dégusteront sur le terrain de boules le 1<sup>er</sup> août à 20h30

Les personnes intéressées par cette soirée, ou sangria et marquisette couleront à flot, sont priées de venir se faire inscrire à la maison de la pétanque.





## UNE MAMAN MERVILLOISE A L' HONNEUR

**L**e Dimanche 7 Juin 1998 , jour de la fête des mères , dans la salle d'honneur de la mairie , monsieur BENTANAX Maire de Merville a eu l'honneur de recevoir Monsieur et Madame DE MARCILLAC et leurs enfants , afin de décerner à Madame DE MARCILLAC le diplôme et la médaille de la famille française ainsi que la médaille du conseil général , en récompense du travail oh ! combien difficile que celui d'élever ses enfants . Toutes nos félicitations à cette heureuse maman.

### RECETTE DE NOS GRANDS MERES à repas convivial , recette familiale

#### **SORBET DES ÎLES**

RECETTE N° 010

#### INGREDIENTS :

- 1 verre de bananes écrasées
- 1 verre de jus d'orange
- 1 verre de jus de citron
- 250gr de sucre en poudre
- 1 blanc d'œuf

#### REALISATION :

Mélanger les bananes écrasées, le jus d'orange, le jus de citron et le sucre.  
Faire congeler dans un bac du réfrigérateur dans l'évaporateur pendant une heure environ.  
Battre la préparation et lui ajouter le blanc d'œuf en neige.  
Remettre à congeler pendant deux heures. Servir la glace coupée en cube, dans des verres.

## A.C.C.A de MERVILLE

L'assemblée générale de l'A.C.C.A a eu lieu le vendredi 19 Juin à 21 heures. Les comptes-rendus moral du Président et financier du Trésorier ont été approuvés à l'unanimité.

Les membres démissionnaires du conseil d'administration PITORRE Yvon , REQUENA Francis qui se représentaient pour le renouvellement du 1/3 sortant, ont été réélus à l'unanimité ainsi que CENDREAU Aimé candidat à la place de CATALAN Julien.

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 22 juin à 21 Heures et a procédé à l'élection de son bureau.

Président : ZOCCA Philippe                      vice-Président : PEYRE Michel  
Secrétaire : GAUGIRAND Patrick              Secrétaire-adjoint : PITORRE Yvon  
Trésorier : REQUENA Francis                  Trésorier-adjoint : CRACCO Nibio

Sont également membres du Conseil d'administration :

CENDREAU Aimé CENDREAU Jean-François LUCHETTA Bruno SACCONA Dominique

Le conseil d'administration a procédé ensuite à la mise en place des différentes commissions.

Commission Grands Gibiers : CATALAN Julien CRACCO Nibio, GONELLA Jacques,  
PEYRE Michel ,REQUENA Francis

Commission Gibiers à Poils : CENDREAU Jean-François, PITORRE Yvon, PEYRE Michel,  
DAVASSE Marcel

Commission Gibiers à Plumes: CENDREAU Jean-François, GAUGIRAND Patrick  
LLORCA Thierry, SACCONA Dominique

Commission Nuisibles: CENDREAU Aimé, LUCHETTA Bruno, PEYRE Michel ZOCCA Philippe  
Gardes : AUGUSTE Pierre, SICRE Christian

Propriétaires non-chasseurs: MASO Jean, MARTY Roger

L'A.C.C.A communique que les permanences de validation de Permis de Chasser auront lieu  
SALLE DE LA MAIRIE de 9 H à 12 Heures

**Samedi 11 Juillet** pour les personnes désirant participer aux battues.

**Samedi 08 Août** pour les chasseurs désirant faire l'ouverture au 15 Août ( Gibier d'eau,  
tourterelles ...).

**Samedi 29 Août et 05 Septembre** pour l'ouverture générale

Le renouvellement des cartes de sociétaire aura lieu les **Samedi 08 Août , 06 et 13 Septembre** de  
9 H à 12 H salle de la mairie ou éventuellement dans la salle réservée à notre association au-  
dessus de la salle du 3eme âge

### **PROGRAMME DEPARTEMENTAL DE PLANTATION DE HAIES BRISE-VENT**

Un programme de plantations de haies Brise-vent, est actuellement subventionné par le Conseil  
Général de la Haute-Garonne.

Le public bénéficiaire est : le propriétaire-exploitant, le fermier et propriétaire (sous certaines  
conditions ), les personnes publiques, communes ou leurs groupements cotisant annuellement à  
la M.S.A.

Le quota de plantation est de 100 mètres minimum à 1000 mètres maximum largeur 1,5 mètre.

**Travaux à la charge du bénéficiaire** : travail du sol, plantation, entretien

**Aide du Conseil Général** : Pose du film plastique , fourniture des plants, fourniture des collerettes  
et des manchons.

L'A.C.C.A partenaire actif du programme reste à votre disposition pour tout renseignement  
complémentaire.

## FOYER RURAL DE MERVILLE-

- Le week-end du 21 juin était pour le Foyer rural la dernière manifestation de la saison à organiser. C'est à 21 h le vendredi , avec le Gala de danse que nous commençons cette chaude fin de semaine. Les dispositions modifiées du podium et de la sonorisation ont permis à l'ensemble de l'auditoire d'apprécier le travail des élèves de la section danse du Foyer et d'assister au spectacle monté par leur professeur M<sup>me</sup> Nathalie Jarry. Cette soirée a réuni 200 personnes du village dans une ambiance très agréable autour d'une activité qui a pu être appréciée de tous .  
Merci à Nathalie pour son travail et à René Zambon pour la sonorisation et les lumières.

Dès 14 heures 30 le samedi les Cyclo-Folies ont vu 12 vélos décorés par les enfants tourner autour de la place de la République pendant que les 12 bolides avec ou sans équipage se préparaient au départ prévu à 15 h30.

A 16 h 45 , après 1 heure de course sous la chaleur, c'est l'équipe du Tennis , avec **Pit-Ball** , qui finissait, sur une pédale en tête , devant les **Apprentis PEdaleurs** en **Mission** et les **Tridéphasés** .

A titre indicatif les trois premiers équipages ont réalisé 12 tours de circuit, soit 18 kilomètres , alors que les derniers parcouraient 3 tours avec la même dépense d'énergie !!!

Le trophée échappe au Basket Mervillois pour rester propriété temporaire du Tennis Mervillois.

Nous tenons à saluer l'ensemble des équipages pour leur courage et leur ingéniosité ainsi que pour leur application du règlement et l'observation des consignes de sécurité.

L'ensemble des enfants et des équipages récompensés, c'est autour de l'apéritif que nous avons refait la course.

Nous remercions également M Jean Pierre TREBEL pour l'animation qu'il a réalisé . A signaler la perte d'une glacière de couleur verte et blanche que vous pourrez rapporter à la bibliothèque ; merci d'avance.

### ***BRAVO A TOUS ET A L'ANNEE PROCHAINE***

**Pour terminer ce week-end en fête, un repas suivi d'un bal avec l'orchestre VARIATION MUSETTE s'est déroulé jusqu'à minuit , heure à laquelle nous avons allumé le Feu de la Saint Jean .**

L'équipe du foyer, qui a passé un bon moment, remercie l'ensemble des participants à cette journée et à la soirée, ainsi que la Mairie de Merville , les employés municipaux et les commerçants .

---

- **Nous tenons également à remercier les personnes ayant assisté le 5 juin à la soirée Théâtre où les élèves de Patrick LECLERC présentaient leur travail accompli pendant la saison. Ce fut un réel plaisir et un amusement d'assister à des sketches qui touchaient à un éventail de style.**

- **Le Foyer tient à signaler l'arrêt de l'activité Scrabble faute de participants ; si des personnes étaient cependant intéressées par cette activité , qu'elles le fassent savoir à la Bibliothèque.**

- **Activité YOGA** proposée par une professeur diplômée ; que les personnes intéressées prennent contact à la bibliothèque.

### **- BIBLIOTHEQUE**

-----  
**La bibliothèque ne fermera pas ses portes pendant les vacances mais les horaires sont modifiés:**

Horaires de juillet et août

**Mercredi : 16 h à 20 h**

**Judi : 17 h à 20 h**

**Fermé le samedi matin**

L'ensemble des membres du Foyer Rural vous souhaite de bonnes vacances à tous et vous donne rendez-vous à la rentrée de septembre.

# CELEBRATION DE LA FETE NATIONALE

**LUNDI 13 JUILLET 1998**

**21H30** TOUR DE VILLE avec les majorettes et la batterie  
fanfare de Merville

**22h00** Dépôt de gerbe aux monuments aux morts par le conseil  
municipal

**22h15** Grand bal musette avec le disco mobile

## **IDEAL MUNETTE**

**23H30** Grand feu d'artifice tiré par la maison LACROIX

**00h00** reprise du bal





## La crèche parentale et halte-garderie « Les Marmousets » du lundi au vendredi de 07h15 à 18h45 20 enfants de 3 mois à 6 ans

### La crèche :

- accueille vos enfants de 3 mois à 3 ans ;
- les formules proposées sont le mi-temps, le 3/5, le 4/5 et le plein temps

### La halte-garderie :

- accueille vos enfants de 3 mois à 6 ans ;
- offre jusqu'à 12 heures de garde hebdomadaire

Les inscriptions se font **dès maintenant** auprès de Mme Maryse Massonnier, Directrice, au cours d'un entretien et une visite de la structure.

Les rendez-vous sont à prendre au 05.61.85.19.89. Pour respecter le rythme des enfants, pouvez-vous appeler de préférence au cours de l'après-midi (l'idéal : entre 14 et 15h).

Merci de votre compréhension.

### Installations sportives de l'école maternelle

La qualité et le nombre de structures multijeu d'extérieur installées sur les différentes aires de jeux de l'école maternelle de MERVILLE sont le fruit de la collaboration entre les enseignants et les élus municipaux.

J'ai pu constater l'excellence de l'entretien de ces structures et la célérité avec laquelle la modification de la texture du sol sur lequel reposent plusieurs d'entre elles a été effectuée à la suite de souhaits de l'équipe éducative.

Ces équipements favorisent l'épanouissement de nos futurs athlètes.

Monsieur CHAUVÉAU Jean Conseiller pédagogique en éducation physique et sportive.

## Club du 3<sup>ème</sup> âge de Merville

Le Mercredi 10 juin, le club du 3<sup>ème</sup> âge de Merville a fait un voyage d'une journée dans le lot. Départ en car le matin à 8H30 direction Cahors où nous avons pris la route touristique qui borde le Lot jusqu'à Bouziès.

Déjeuner au restaurant « Les Falaises » dans un très joli cadre, avec un excellent repas qui nous a été servi.

A 13H30 embarquement sur le bateau promenade, petite croisière sur le Lot, de Bouziès à Saint Cirq Lapopie, là nous avons pu admirer les hautes falaises qui surplombent la rivière.

Au retour, promenade à Saint Cirq Lapopie, village médiéval accroché à la falaise, petites ruelles avec boutiques artisanales.

Retour à Merville à 19 h, je pense que chacun de nous gardera un bon souvenir de cette agréable journée passée dans une ambiance très conviviale, avec un temps idéal qui nous a permis d'admirer ce village très fleuri.

# VENEZ VOUS

# ECLATER !!

Le conseil municipal des jeunes vous propose une sortie canoë kayak. Cette journée est fixée au samedi 13 septembre 1998. La découverte de la Garonne sous un angle différent est déjà très prometteur !

Le tarif est fixé à 120 frs. Les inscriptions seront prises au secrétariat de mairie ou au foyer des jeunes. Parents, encouragez vos enfants à participer...

Le conseil municipal des jeunes.

## FOYER DES JEUNES

Le dimanche 5 juillet sera organisé un tournoi de foot « inter-local-jeunes »

Tous les jeunes sont invités à participer à cette journée, et les adultes à venir les encourager.

La journée débutera à 11h00 par les inscriptions ( 10 fr. par joueur), à midi pique-nique (panier personnel). A 14h00, coup d'envoi du tournoi de sixte. Participeront à cette manifestation les jeunes de GRENADE, SEILH, MONTAIGUT, etc...

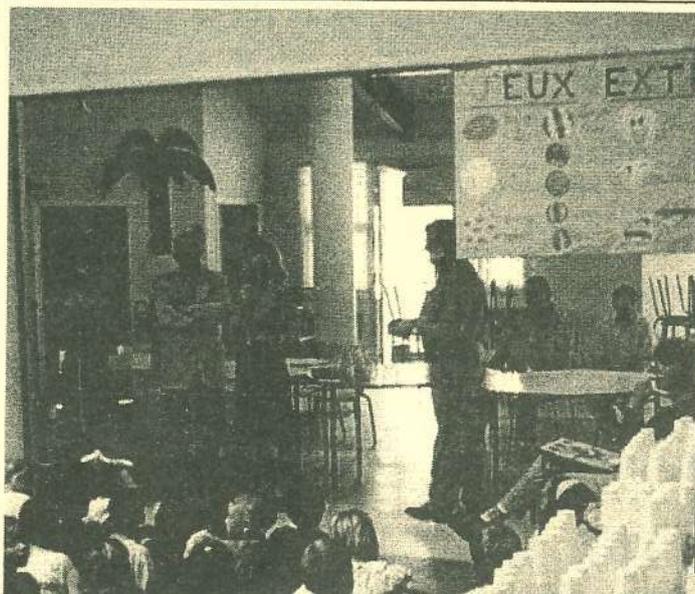
La journée se terminera avec un apéritif suivi de grillade offerte à tous les participants, la musique sera de la partie, dans une ambiance des grands jours. Des récompenses seront offertes (mais chut ! surprise !!!)

Pour plus de renseignements adressez-vous à PASCALE.

## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le conseil municipal des jeunes recherche des adultes de bonne volonté, pour encadrer les enfants dans leur rôle de conseillers

Pour tous renseignements s'adresser à Pascale RAMPAZZO, mairie de Merville.



**Jeudi 25 juin 1998 a eu lieu, dans les locaux de l'école de Merville, la remise des prix du jeu : « LIVRES EN VITRINES ».**

Tous les enfants participants ont été généreusement récompensés grâce :

- A l'inspection académique dans le cadre d'un projet lecture.
- à la Mairie de Merville
- au conseil général
- à la poste
- et aux éditions Milan

Cette manifestation s'est déroulée en présence de M. BENTANAX Maire de Merville, de ses adjoints, de M. MARILLAUD Inspecteur Département de Toulouse-Grenade, de M. HELLE Maire de Carbone, de parents, de commerçants et de tous les enseignants.

Mme GOUZE vice-Présidente du Conseil Général chargée des Affaires Culturelles était empêchée

Monsieur HELLE, Président Départemental des maires de France, dans notre région, a remis à Monsieur BENTANAX le diplôme de la « BATAILLE DE LA LECTURE » récompensant ainsi Merville pour son action en faveur de celle-ci.

Bibliothèque municipale, école et mairie ont durant cette année scolaire, travaillé ensemble pour une meilleure connaissance de la littérature de jeunesse.

### **ASSOCIATION CANTONALE DE VULGARISATION AGRICOLE DE GRENADE -SUR-GARONNE**

La permanence de l'animateur de la petite région Nord Toulousain est assurée maintenant par Monsieur Elian ROUTELOUS.

A compter du 1<sup>er</sup> Juillet 1998, elle aura lieu le Mercredi matin de 9h00 à 12h00.

Lieu de permanence : A.C.V.A. de Grenade

CGER, 30 rue Castelbajac

31330 Grenade-sur Garonne ☎ 05 61 82 63 26